



TARIFS AAC

Conduite Accompagnée

DOSSIER : pièces à fournir

- Photocopie Carte d'identité
- 3 photos d'identité (E-photo obligatoire ANTS)
- ASSR 2° Niveau
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois*
- Pièces d'identité de la personne qui héberge*
- Attestation d'hébergement*
- *Documents au même nom
- 1 Enveloppe timbrée A5
- La photocopie de votre BSR si vous en êtes titulaire

PERMANENCE DU BUREAU :

- Mercredi : 16h à 18h
- Vendredi : 16h à 18h
- Samedi : 10h à 12h

HORAIRES COURS DE CODE :

Nos séances de **code de la route** durent 1h.
et sont encadrées par un Enseignant de la Conduite
Automobile et de la Sécurité Routière :

- Mercredi 18h
- Vendredi 18h
- Samedi 11h

Auto-école Jeannette

14 rue de l'église
88360 Rupt sur Moselle
Jeannette : 06.20.54.67.37
autoecolejeannette@yahoo.fr

Evaluation de départ :

Obligatoire avant d'établir le devis de formation
et le contrat de formation 50,00€

FRAIS D'INSCRIPTION :

50,00 €

FOURNITURES :

Kit AAC pochette 50,00 €
(dont livre de code et livret)

CODE :

Forfait code valable 6 mois 180,00€
(+1 Accès internet)
Frais d'accompagnement
A l'examen Théorique 48,00 €

CONDUITE :

Formation initiale
(20 leçons de conduite à 48 €) 960,00 €
1 RDV PREALABLE 96,00 €
(Avec les accompagnateurs)

RENDEZ-VOUS PEDAGOGIQUES OBLIGATOIRES :

1^{ER} RVP Pratique et Théorie 94,00 €
2^{ème} RVP Pratique et Théorie 94,00 €
Frais d'accompagnement
A L'examen Pratique 48,00 €

TOTAL 1 670,00 €

Payable en 5 fois (334.00€)

Redevance examen code 30,00 €
Leçon supplémentaire 48,00 €
Renouvellement accès internet 50,00 €
Valable 6 mois

Tarifs TTC dont TVA 20% Applicable au 01/11/2023